

RAPPORT DU JURY CAPLP/ CAER INTERNE

ALLEMAND LETTRES

session 2013

Nombre de postes proposés au concours :

- CAPLP interne : 5
- CAER interne : 2

Nombre de candidats inscrits : 42

Nombre de candidats non éliminés : 16 soit 38,10% des inscrits

Nombre de candidats admissibles : 12 pour le public ; 1 pour le privé

Moyenne des candidats admissibles : 12,3/20

Barre d'admissibilité : 10/20

Épreuve d'admissibilité

I. Rappel des textes réglementaires

Selon l'arrêté du 27 avril 2011 concernant les modalités des épreuves des concours internes du CAPLP et CAER correspondant, l'épreuve écrite d'admissibilité consiste en l'étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat. Ce dossier écrit **en français** comporte deux parties :

- Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.
- Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses

réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter. Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

À son dossier, le candidat joint, sur support papier, un ou deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de l'activité décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, techniques, professionnels, didactiques, pédagogiques et formatifs de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Coefficient 1.

Nota. — Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien à un échange sur le dossier de RAEP qui reste à cet effet à la disposition du jury.

II. Analyse des dossiers de RAEP pour la session 2013

Le jury a évalué 16 dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

A l'issue de l'examen des dossiers, le jury a retenu 12 admissibles pour le public et 1 pour le privé.

Le jury est heureux de constater que le nombre de dossiers de reconnaissance des acquis et de l'expérience qui ont été proposés dans la valence « Lettres » est en progression. Cela est le signe que les candidats ont pris conscience que, quelque soit leur parcours ou leurs études d'origine, ils auront à enseigner deux matières avec la même conviction. Le jury note

cependant aussi un excès inverse qu'il ne peut que condamner : certains dossiers présentés dans la valence « Lettres » ne mentionne absolument jamais la langue ou la culture allemande, ni même quelques affinités avec elles. Les membres du jury sont alors en droit de se demander si le candidat ou la candidate ne ferait pas mieux de présenter le CAPES interne de Lettres.

Le jury s'étonne, d'ailleurs, que la bivalence ne soit jamais envisagée comme une source d'enrichissement de l'enseignement d'une valence dans l'autre. Les didactiques de deux disciplines ne sont finalement pas si éloignées l'une de l'autre, et des dossiers abordant certaines notions, en particulier de langue, sous des aspects transversaux seraient les bienvenus. En tout cas, de tels dossiers témoigneraient d'une véritable prise en compte d'un projet pédagogique, dimension qui laisse parfois à désirer dans les travaux proposés cette année.

Dès lors, les futurs candidats doivent avant tout se poser de vraies questions avant l'envoi du dossier : à l'issue de cette séquence, qu'ont appris les élèves ? Ai-je donné du sens à ce que j'ai fait avec eux ? Ont-ils compris pourquoi ils étaient devant moi et pourquoi nous travaillions ensemble ? Il est nécessaire que le propos développé dans le dossier de RAEP réponde à ces questions et qu'il ait été le fruit d'un projet mûrement réfléchi. Cela implique, dans le cadre de ce concours, d'avoir, par exemple, réellement pensé les évaluations en fonction d'objectifs que l'on a pu se donner, d'avoir anticipé des moments de remédiations (dans le cadre de l'accompagnement personnalisé par exemple, ou des enseignements généraux liés à la spécialité) Cela implique encore de montrer une vraie aptitude à concevoir et à mettre en œuvre son enseignement en marquant son autonomie face aux séquences proposées par les manuels qui deviennent parfois, de manière malheureuse, la seule source d'inspiration du candidat. Il s'agit encore de savoir proposer une vraie progression dans les apprentissages des élèves et ce, dans toutes les formes d'activités choisies (travail de lecture analytique, travail sur la langue, travail sur l'image ...) ou d'objectifs poursuivis. De manière plus spécifique pour l'enseignement de l'allemand, l'approche actionnelle préconisée dans les programmes de langues implique une définition claire des objectifs à atteindre. Ils sont donc incontournables dans la présentation de la séquence. Le choix et la fonction des documents annexés doit en ce sens faire aussi l'objet d'une réflexion. Ainsi sont à proscrire les copies d'élèves purement illustratives ou les documents qui n'ont pas de rapport direct avec le dossier proposé. À titre d'exemple, un extrait du projet d'établissement n'a, au sein de ce concours, aucune valeur s'il n'est pas mis en écho direct avec le travail proposé au sein de la classe. Les annexes doivent ainsi venir matérialiser et asseoir le projet pédagogique de l'enseignant dans une volonté de lisibilité pour le jury.

Par ailleurs, le jury souhaiterait mettre à nouveau en garde les candidats face à des dérives qui deviennent constantes. Le dossier de RAEP ne doit pas être un acte de contrition forcé dans lequel le candidat s'efforce de montrer pourquoi sa séquence n'a pas fonctionné, surtout quand le candidat invoque des problèmes techniques (absence de laboratoire de langues, impossibilité d'accéder à la classe-pupitre ...). Il s'agit au contraire de montrer ce qui a fonctionné, honnêtement, et de savoir prendre un recul critique de bon aloi face au reste de son action.

Une attention particulière doit aussi être accordée aux questions formelles. La typographie et le nombre de pages (entre 2 et 6) sont imposés par le règlement même du concours et il faut veiller à rester dans ce cadre. De même il est attendu que les pages soient numérotées et que le propos soit composé en paragraphes. Même si, dans une version tapuscrite, aucun retrait ne vient souligner la présence du paragraphe, il est plus que conseillé d'organiser son propos clairement sous forme de sous-parties, d'aérer la présentation et de soigner les

transitions. De surcroît, le jury est bien entendu attentif à la qualité de la langue qui se doit d'être non seulement correcte mais aussi, si possible, élégante.

Rappelons enfin que le jury n'a pas d'attente particulière quant au niveau dans lequel sont présentés les travaux : LP, LGT, collège ... Certains collègues ont proposé une exploitation de leur activité dans des cadres plus inattendus comme le DIMA et ont su retenir toute l'attention du jury, non à cause de leur originalité en soi, mais parce que leurs propositions réunissaient toutes les qualités qui président à la réussite du concours.

À l'issue de l'examen des dossiers, le jury a retenu 12 admissibles pour le public et 1 pour le privé.

Épreuves d'admission

L'épreuve d'admission comporte également deux parties visant à évaluer les deux valences (allemand et lettres) à part égale. Il est donc attendu du candidat qu'il fasse preuve de compétences satisfaisantes dans les deux valences. En allemand, il doit faire preuve au minimum d'un niveau C1 (en référence au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et en lettres d'une culture littéraire générale.

I. La valence « Allemand »

Durée de préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Coefficient : 3

L'épreuve comporte

- une exploitation pédagogique de textes et de documents en langue étrangère proposés aux candidats ;
- une explication en langue étrangère d'un texte en langue étrangère pouvant comporter une traduction partielle et la présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue, suivie d'un entretien avec le jury.

L'exploitation pédagogique

Le jury attend du candidat

- qu'il propose un projet cohérent à partir du corpus ou d'une partie du corpus de documents proposés
- qu'il situe son projet dans le cadre institutionnel en indiquant
 - son niveau de compétences selon le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues
 - sa démarche pédagogique
 - le profil de la classe avec laquelle il le met en oeuvre

tout en s'appuyant sur le programme de langues vivantes.

- qu'il exprime clairement les objectifs qu'il cherche à atteindre à travers ce projet
 - tâche finale/tâches intermédiaires
 - compétence(s) langagières
 - ...
- qu'il défende ses choix pédagogiques

- qu'il propose un déroulement qui aboutit à l'objectif final qu'il s'est fixé en faisant preuve de cohérence et en présentant des activités pédagogiques qui servent ses objectifs
- qu'il précise les stratégies d'apprentissage

Beaucoup de candidats disent : « D'abord, je fais discuter les élèves sur... » ou « Ensuite je leur demande de rédiger... ». Mais que fait l'enseignant si les élèves ne discutent pas ou n'écrivent pas, parce qu'ils n'y arrivent tout simplement pas ? Nous conseillons donc aux candidats de se poser les questions suivantes :

- Quels outils puis-je fournir aux élèves ?
- Quelles stratégies d'apprentissage proposer ?
- Comment aider les élèves en difficulté (hétérogénéité des groupes) ?

Le jury n'attend pas du candidat

- qu'il présente, vu les contraintes du temps de préparation, une séquence de manière exhaustive et détaillée
- qu'il intègre tous les documents du corpus, car tout choix raisonné et argumenté est recevable.

Didactisation des supports

Il ne s'agit pas de décrire, résumer ou expliquer les différents supports du corpus, mais de dire concrètement comment on pourrait les exploiter en cours. Voici quelques exemples pour le Sujet 2 proposé cette année.

“Misswahlen, Casting-Shows – schön und berühmt um jeden Preis?”

Document 1 : Vidéo “Mini-Miss”

(L'extrait dure 35 secondes et montre une élection de miss pour des filles entre 6 et 13 ans.)

Exemples d'exploitation en cours:

- Montrer la vidéo sans le son, récolter les réactions spontanées des élèves et/ou leur demander d'émettre des hypothèses.
- Visionner la vidéo avec le son. Leur demander de remplir une fiche d'écoute sélective ou un Q.C.M.
- Repérage de mots-transparents, d'éléments récurrents, de champs lexicaux ...

Document 2 : document iconographique



Document 3 :

Jeden Tag stellt Heidi ein neues Model vor



Heidi Klum geht wieder auf die Suche nach Deutschlands Topmodel. Auf Pro7 stellt sie bereits einige Kandidatinnen vor. © twitter/heidiklum

Ein Jahr mussten wir warten, aber am 28. Februar geht es wieder los - die 8. (!) Runde von "Germany's Next Topmodel". Ein paar Fotos vom Modelshooting haben wir ja schon gesehen. Jetzt stellt Heidi Klum, 39, jeden Tag ein neues Model auf der Pro7-Homepage vor.

So zum Beispiel Anna Maria: Ihr Herz schlägt für Justin Bieber, heiße Schokolade und Amerika. Dank ihrer philippinischen Wurzeln spricht sie auch fließend Tagalog. Die 16-Jährige liebt es außerdem zu singen. Genauso wie Jacqueline, 16, die gerne Apothekerin wäre.

Die junge Leonie, 16, berichtet, dass sie am liebsten rund um die Uhr Pizza, Nudeln und Kuchen essen würde, am Besten wohl bei ihrer Lieblingsserie "Sex and the City". Erfahrungen mit dem Modeln hat sie leider noch keine gemacht. Vielleicht muss Modelmama Heidi sich da ganz besonders gut kümmern...

Und die hübsche, dunkelhaarige Veronika, 22, liebt Tiere und hält sich deshalb zuhause einen kleinen Streichelzoo: Sie hat unter anderem Hühner, Gänse, Enten, Schafe und einen

Hund. Das Nachwuchsmodell beschreibt sich als ehrgeizig, wenn sie etwas erreichen will.

Luise, 18, war schon in der letzten Staffel am Start und kam unter die Top 30. Schulbedingt wollte sie aber freiwillig aufhören. Dieses Jahr ist das anders: sie will in die Top 10!

Hoffentlich können die Mädels dem harten Modelleben standhalten.

Auszug aus OK-magazin.de

Exemples d'exploitation en cours:

- Demander aux élèves de décrire brièvement la photo, à l'oral. Aux élèves en difficulté, l'enseignant pourrait donner une petite fiche avec les expressions permettant de décrire une image.
- Individuellement ou en binôme, les élèves repèrent des informations dans le texte et les notent dans un tableau. Différenciation pédagogique : en fonction de leur niveau, les élèves doivent compléter deux (A 1), trois (A 2) ou quatre colonnes (B 1) :

Name	Alter	Hobbys / Interessen	Beruf / Berufswunsch / Zukunftspläne
Heidi Klum	39	?	Topmodel
Anna Maria			

- Les élèves rendent compte oralement des informations notées dans le tableau ...

Documents 4 et 5 :



Exemples d'exploitation en cours:

- Proposer ces deux documents iconographiques sans texte, éventuellement à deux groupes d'élèves différents. Demander aux élèves, après une brève description, d'imaginer le texte ...
- ...

Rappelons que ce ne sont que des EXEMPLES. Tout dépend également de la tâche finale choisie et des compétences langagières auxquelles l'enseignant veut entraîner les élèves.

Quelques pistes pour bien appréhender la « partie exploitation pédagogique »

Maîtriser les aspects théoriques

- Connaître le programme de langues vivantes pour la voie professionnelle, la démarche pédagogique préconisée dans celui-ci, le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues
- Savoir différencier les différents niveaux d'enseignement

Maîtriser la construction d'une séquence pédagogique

- S'exercer à construire des séquences d'enseignement en prenant en compte les besoins réels des élèves et le programme de langue
- Construire un projet cohérent
- Proposer des situations d'apprentissage variées et intéressantes
- Proposer des stratégies d'apprentissage
- Approfondir ses connaissances et dépasser le niveau d'analyse demandé
- S'interroger sur des questions pédagogiques telles que la pédagogie différenciée, démarche de projet ,scénario..
- Mettre en place une évaluation en cohérence avec le projet et les apprentissages proposés

Présenter clairement l'exploitation pédagogique

Adopter une posture d'enseignant

- Avoir une posture d'enseignant
- Adopter un ton convaincu et convaincant
- Employer un vocabulaire riche et varié
- Faire preuve d'honnêteté
- Etre réactif
- Faire preuve de créativité : tout projet innovant est le bienvenu

L'explication en allemand d'un texte en allemand

Le jury tient à préciser que, dans la mesure où la durée de préparation de l'épreuve d'explication ne peut excéder une heure, ses exigences sont évidemment raisonnables et fonction du temps de préparation dont dispose le candidat. Il n'en reste pas moins que le jury est particulièrement attentif à la qualité de la langue du candidat et qu'il n'est sans doute pas inutile, au vu de certaines prestations de la session 2013, de rappeler quelques points sur lesquels les futurs candidats sont invités à faire porter leurs efforts.

Le candidat doit montrer qu'il maîtrise l'explication et la démarche générale de présentation d'un extrait d'une œuvre littéraire. Il peut indifféremment choisir de présenter son explication sous une forme linéaire ou sous la forme d'un commentaire composé : en revanche, l'absence de plan est une 'méthode' à déconseiller. En effet, elle a conduit certains candidats à juxtaposer quelques remarques éparses qui n'ont rien à voir avec une explication cohérente.

Rappelons que toute explication doit comporter impérativement trois parties : une introduction qui permet également d'annoncer le plan de sa présentation, l'explication du texte proprement dite et enfin une conclusion qui récapitule les résultats de l'analyse effectuée et peut éventuellement ouvrir sur une perspective plus générale. S'il n'y a pas de règle stricte concernant la durée totale de cette explication, on peut retenir, dans le cadre de l'épreuve du CAPLP/CAER interne, une durée moyenne de 15 à 20 minutes. Les exposés qui se terminent au bout de 5 ou 6 minutes ont évidemment été sanctionnés par le jury et les candidats doivent non seulement s'entraîner pendant leur préparation à présenter un texte dans un allemand correct, mais également s'appliquer à acquérir un certain nombre d'outils d'analyse et de termes précis qui faciliteront grandement leur tâche et leur éviteront de tomber dans une plate paraphrase.

Tout en ne pénalisant pas chaque imprécision de vocabulaire ou le moindre lapsus, le jury a valorisé les exposés présentés dans une langue claire et riche et a noté positivement les candidats qui disposaient d'un minimum d'outils d'analyse littéraire. En revanche, il a sanctionné les erreurs grammaticales, les fautes de langue et d'accentuation et la paraphrase vague et inconsistante. A l'issue de l'exposé, une discussion sur le texte permet d'échanger avec le candidat et de lui faire préciser certains points de son analyse : cette partie plus informelle donne au candidat l'occasion de corriger ou d'expliquer certains points et doit être considérée comme une possibilité supplémentaire de faire ses preuves. Précisons que les questions posées par le jury dans cette dernière partie ne sont en aucune façon destinées à piéger le candidat, bien au contraire.

Enfin le candidat a tout intérêt à préparer le passage à traduire placé entre crochets et clairement défini sur le sujet d'oral. Là encore, c'est dans le cadre d'un échange que cette traduction pourra être précisée et affinée.

Afin de préciser les attentes du jury pour cette épreuve, vous trouverez ci-dessous un sujet proposé aux candidats extrait de *Hochzeit in Weltzow*, 1966 de Günter de Bruyn et quelques éléments d'analyse présentés sur la base du texte.

Der Dicke

Vater schickte mich, kurz bevor er in den Krieg ging, aus dem er nicht zurückkam, zu einem Schuster in die Lehre. Das war das Gegenteil von dem, was ich wollte und was für mich gut war. Ich hasste Ahle¹, Leder und Hammer und wurde auf meinem Schemel immer fetter. Ich sehnte mich nach freier Luft und Bewegung, und da mein Vater, der das nie erlaubt hätte, nicht mehr da war, meldete ich mich in meiner kindlichen Schusterahnungslosigkeit freiwillig zu den Panzern.

Es geschah mir nur recht, dass sie mich tatsächlich auch nahmen. Von meinen Kriegserlebnissen will ich hier nichts erzählen; schon zu viele taten es vor mir. Wichtig ist, dass ich aus dem Krieg etwas klüger herauskam, als ich hineingegangen war; wesentlich dünner war ich durch ihn nicht geworden. Das brachte mir die Ehre, in der Gefangenschaft ständig als Beweis für gute Lagerverpflegung vorgeführt zu werden, und den Kummer, später unterwegs bei den Bauern nie rechtes Mitleid zu erregen. Im Sommer des Jahres fünfundvierzig bekam ich endlich, was ich mir auf meinem Schusterschemel immer gewünscht hatte: frische Luft und Bewegung. [Das Tor im Stacheldraht wurde aufgemacht, und ich hatte meine Freiheit. Sonst besaß ich freilich nichts und hätte auch nichts zu meinem Glück gebraucht als ein nicht zu kleines Stück Brot pro Tag.] Das brauchte ich aber unbedingt und musste es also erbetteln. [...]

Die reichen Bauern hatten selber nichts, ließen einen stundenlang Holz hacken und gaben dafür einen ausgetrockneten Kanten, der sonst in die Schweinetonne gewandert wäre; die kleinen aber und die Tagelöhner, die kratzten noch ihren letzten Schmalz aus dem Steintopf, brieten ein paar Kartoffeln und gaben Ziegenmilch dazu. Und als ich dann auf meinem Weg nach Berlin die grüne Grenze durchschlichen hatte, traf ich in einem Bahnhofswartesaal im Magdeburgischen, wo ich die Nacht verbrachte, einen neuen Tippel-Kumpel, der auch vom Dorf war, und zwar aus Weltzow im Havelland. Der hieß Hans Gräber, teilte seinen letzten Tabakkrümel mit mir und war vor seiner Soldatenzeit nicht Großbauer, sondern Kutscher bei einem Großbauern gewesen, was mir meiner Erfahrungen wegen von vornherein besser gefiel.

Günter de Bruyn, *Hochzeit in Weltzow*, 1966

¹ die Ahle : l'alène (poinçon effilé servant à percer les cuirs)

Le candidat doit lire une partie du texte : celle-ci peut se faire

- soit en début d'explication de texte
- soit après une brève évocation du contexte général de l'extrait proposé: temps, lieu, personnages (2 à 3 minutes)

A l'issue de cette première phase, le candidat peut présenter en une ou deux phrases l'idée centrale du texte. Ici, l'auteur se penche sur la problématique des expériences douloureuses qu'ont vécues les jeunes générations lors de la guerre ou dans la période après-guerre. Il convient de mettre en évidence d'emblée la stratégie d'écriture utilisée par l'auteur : l'ironie. L'introduction s'achève alors par l'annonce du plan de l'explication, soit en utilisant les articulations du texte, soit en structurant la présentation autour de quelques idées importantes sous forme de commentaire composé.

Exemple de plan qui prend appui sur la structuration du texte :

- Première partie (les deux premiers paragraphes) : la guerre et la libération en 1945.
- Deuxième partie (paragraphe 3) : la misère dans la période de l'après-guerre et le voyage du narrateur vers Berlin. Le personnage traverse la frontière qui sépare l'Allemagne en deux. Dans l'expression *grüne Grenze*, il est fait allusion à la nature traversée par la frontière politique. Le verbe *durchschleichen* renvoie à l'époque entre 1945 et 1961 où le passage entre les deux Allemagnes était encore possible, mais devenait de plus en plus dangereux.

Ce plan n'est qu'une proposition, une approche par thématique étant également possible.

Voici quelques aspects qu'il était possible de développer

1^{er} paragraphe :

- le ton ironique à travers
 - la brièveté de la relation de la mort du père à la guerre est le contrepoint ironique de l'horreur (devenue normale/naturelle) de cette époque.
 - la liberté à laquelle il aspire devient possible grâce à la mort du père qui l'avait obligé à suivre une formation de cordonnier. Mais l'absence d'expérience (il s'agit de noter l'ironie grinçante de l'expression *kindliche Schusterahnungslosigkeit*) le conduit à prendre la pire des décisions : *zu den Panzern*.

2^e paragraphe

- l'autodérision : *es geschah mir nur recht...*
- l'ironie littéraire : refus de narrer une fois de plus ces expériences en raison de la surabondance d'ouvrages sur ce sujet (*zu viele taten es...*).
- l'expérience des années de guerre qui conduit à une opposition entre son esprit (*etwas klüger*) et son physique (*wesentlich dünner war ich durch ihn nicht geworden*).
- les conséquences de son embonpoint (qui donne son titre au texte : *Der Dicke*) l'honneur d'une part en étant montré, en captivité, en exemple pour témoigner du bon traitement des prisonniers, et d'autre part le malheur, car trop bien portant pour les paysans pour éveiller leur pitié. Il s'agit bien évidemment de souligner là aussi le ton ironique employé par l'auteur.
- la liberté enfin retrouvée, certes, mais elle s'accompagne de la misère et de la faim de ces années d'après-guerre. Là encore au moyen de l'ironie, la rude confrontation avec la réalité (*das brauchte ich aber unbedingt*) et les conséquences (jeté sur les routes comme un mendiant dans les années d'après-guerre) est à mettre en lumière.

3^e paragraphe

- les formulations à connotations plus politiques : période d'après-guerre, la société de classes, la séparation de l'Allemagne en deux parties.
- l'opposition entre l'égoïsme des riches (pain qui aurait de toute façon fini chez les cochons) et la générosité des pauvres (solidarité dans le dénuement *Schmalz /Kartoffeln/ Ziegenmilch*) qui renvoie à la solidarité de classe
- Le *als* (ligne 21) marque la rupture dans la description générale de l'époque et cède la place à une partie narrative. C'est là que le narrateur rencontre, après avoir traversé la frontière, Toppel-Kumpel, qu'il note la solidarité des petites gens (*Kutscher*) dans la misère (*letzter Tabakkrümel*). Le texte se termine sur ce constat né de ses propres expériences : *meiner Erfahrungen wegen...*

II. La valence « Lettres »

Le texte réglementaire

L'épreuve d'admission dans la valence « Lettres » est une épreuve orale dont les composantes font l'objet d'une publication officielle. Il s'agit d'une « explication et exploitation pédagogique d'un texte d'un auteur de langue française. L'épreuve inclut un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française, comportant une question d'identification d'une forme ou d'une fonction grammaticale. » (JORF n°0102 du 3 mai 2011)

Le programme est, par ailleurs, défini de la manière suivante au Bulletin Officiel spécial n°1 du 27 janvier 2011 : « Français : Programme des lycées »

Les conditions pratiques de préparation

Les candidats déclarés admissibles sont d'abord, à l'heure de leur convocation, dirigés vers la « bibliothèque » du concours. Chacun y tire au sort deux textes d'époques et de genres différents. Quelques minutes sont ensuite allouées afin que chacun puisse faire le choix du texte sur lequel il souhaite être interrogé. Ce choix devient dès lors définitif et le candidat est amené à se diriger vers la salle de préparation, avec, en sa possession, trois exemplaires de l'œuvre dans laquelle se situe l'extrait choisi. Dans cette salle, le candidat dispose de plusieurs usuels (mais d'aucune grammaire) qui peuvent l'aider durant les deux heures au cours desquelles il doit préparer les trois composantes de l'épreuve (explication de texte / question de grammaire / exploitation pédagogique). Ce sont ces trois composantes qui seront soumises au jury en trente minutes maximum, les trente minutes restantes étant réservées à l'entretien.

L'explication de texte

L'explication de texte est un exercice incontournable des concours de recrutement des professeurs de Lettres. En ce sens, le jury ne saurait se satisfaire d'un vague propos sur ou autour du texte, ni de commentaires impressionnistes, ni d'une suite de remarques qui ne seraient pas structurées et ne donneraient pas un sens global à l'extrait.

L'enjeu de l'explication reste, au sens étymologique, de « déplier » le ou les sens du texte en se fondant sur la manière dont la forme crée des significations. Elle obéit pour cela à une structure simple qui après une introduction dans laquelle est présenté, caractérisé et problématisé l'extrait (projet de lecture), développe l'analyse en au moins deux axes de lecture et propose une conclusion dans laquelle sont récapitulés les grands mouvements de l'étude afin de donner une réponse à la problématique.

S'il n'y a pas de projet de lecture ni de plan préconçus, notons toutefois qu'une étude organisée à partir des seuls mouvements du texte ne permet pas d'envisager tous les aspects d'une analyse littéraire. Il est donc souhaitable d'organiser l'étude du texte autour d'axes pertinents, en relation avec la singularité du texte et ce, d'autant plus que cette partie de l'épreuve ne saurait dépasser une quinzaine de minutes. Cette dernière démarche a encore l'avantage de ne pas réduire l'explication à une suite de remarques purement juxtaposées qui ne sauraient, en ce cas, éclairer le texte.

Le jury tient de plus à rappeler que l'analyse d'un texte littéraire n'est pas possible sans l'utilisation d'outils qu'il convient de maîtriser et d'employer à bon escient pour construire le sens du texte. Trop nombreuses ont encore été cette année les prestations qui relevaient

davantage d'une paraphrase du texte que de son explication, faute d'une attention soutenue portée à l'écriture et d'une connaissance satisfaisante des procédés même les plus simples. Sans sombrer dans la dérive d'un jargon inutile ou d'une analyse purement techniciste, il est nécessaire, selon le texte, de convoquer des éléments de poétique, d'analyse du discours, de narratologie, de lexicologie et plus largement de stylistique afin de proposer une étude convaincante. La prise en compte de l'écriture elle-même et la maîtrise du vocabulaire proprement littéraire ne sont pas des ornements de l'explication mais appartiennent à sa nature même. À charge aux futurs candidats de combler en ce sens leurs lacunes.

L'exploitation pédagogique

Autre partie de l'épreuve orale d'admission, l'exploitation pédagogique doit être traitée avec la même dignité que l'explication de texte, même si dans la réalité des faits, il est nécessaire de lui consacrer un peu moins de temps (environ dix minutes). Si cet exercice n'est pas scolairement codifié et laisse plus de liberté dans la forme que prend son traitement, le jury n'en attend pas moins un propos clair et structuré qui, seul, saura le convaincre.

Pour ce faire, une bonne connaissance des textes officiels et des objets d'étude constitutifs des programmes du lycée professionnel est nécessaire à l'élaboration d'une proposition pédagogique pertinente. Le jury ne peut que recommander la fréquentation régulière des ces instructions officielles, en particulier aux candidats qui ne sont pas en poste dans la voie professionnelle et qui ont montré une étonnante méconnaissance des textes régissant aussi bien les programmes que les volumes horaires, les différents niveaux de formation ou encore les modalités d'examen.

Le jury, par ailleurs, attend davantage qu'une énumération d'activités possibles. Il s'agit, certes de proposer des activités diverses et variées, de faire entrer le texte proposé dans le cadre d'une séquence mais aussi et surtout de proposer les lignes de force de cette séquence. Il en va de même si le candidat choisit de proposer la description minutieuse d'une séance. Celle-ci ne saurait avoir de sens que si elle répond à un niveau microstructurel aux objectifs globaux d'une séquence en cours et que si elle fait apparaître clairement des objectifs de séance.

L'exploitation pédagogique ne peut encore être pleinement réalisée qu'à partir de connaissances littéraires essentielles. Elles permettent, en effet, de mettre en relation l'extrait proposé au candidat avec d'autres textes, dans le cadre d'un groupement ou dans celui de l'étude de l'œuvre. A ce propos, le candidat a le choix entre une séquence regroupant des textes ou la lecture de l'œuvre intégrale. Ce choix doit toutefois être justifié et le candidat doit être conscient des particularités de la lecture de l'œuvre intégrale en lycée professionnel, à travers la définition du parcours de lecture en particulier.

Enfin, une connaissance sûre de la didactique de la lecture et de l'écriture s'impose. Les différentes modalités de lecture doivent pouvoir être distinguées et explicitées, y compris dans les difficultés qu'elles peuvent présenter aux élèves. Il en va de même des différents types d'écrits qui peuvent être attendus des élèves que ce soit sous forme d'activités en classe ou d'évaluation.

La question de grammaire

La question de grammaire est un exercice qui est venu l'année passée renouveler les compétences évaluées au concours. Rappelons qu'il s'agit d'une partie obligatoire de l'épreuve et qu'il est intolérable d'avouer ne même pas à avoir préparé la question comme ont pu le faire des candidats cette année. Cet exercice ne fait, en réalité, qu'inviter les candidats à expliciter, à partir de leurs connaissances et compétences, quelle pourrait aussi être leur démarche d'élucidation du sens du texte face aux élèves.

Le jury aimerait, toutefois, dissiper certains malentendus qui persistent et expliciter les attentes réelles de l'exercice. Cette partie de l'épreuve ne saurait d'abord être confondue avec une analyse stylistique du passage proposé. Dans ces conditions, il n'est pas attendu du candidat qu'il relève et analyse des figures de style, les possibles effets de discordance en poésie ou encore qu'il s'interroge sur le rythme de la phrase ou de l'extrait.

Par ailleurs, cette question ne saurait faire l'objet d'une lecture grammaticale purement myope, qui consisterait à analyser mot à mot la nature et la fonction des termes sans envisager le fonctionnement global du passage. Le jury attend certes une observation minutieuse de la phrase mais aussi et surtout une identification de l'agencement des propositions et des différents syntagmes. En ce sens, l'analyse doit être la plus exhaustive et la plus rigoureuse possible : il ne s'agit pas, par exemple, d'affirmer que la phrase est construite « avec plusieurs subordonnées » sans en donner la nature précise (parmi les différentes relatives, complétives et circonstancielles) et la fonction. Rappelons ainsi qu'une relative complète un antécédent (en dehors de la subordonnée relative nominale), et débute par un pronom qu'il convient de repérer. De même, les autres subordonnées trouvent leur fonction respective par rapport à un noyau verbal qu'il faut identifier.

Il ne faut pas cependant dans le cadre de cette épreuve s'en tenir à ces analyses, si justes soient-elles. En effet, le libellé, auquel il faut porter une attention réelle, précise toujours qu'un rapport doit être fait entre les remarques grammaticales et le sens (« pour aider à bien la comprendre »). Cette dimension a été trop peu souvent prise en compte bien qu'elle constitue une étape essentielle de la question de grammaire. Ainsi, il ne s'agit pas de tenir un discours syntaxique froid sur le passage proposé mais bel et bien de percevoir comment la construction de la phrase est porteuse de significations et participe même parfois à l'interprétation globale que l'on peut avoir du texte.

On comprend mieux, dès lors, que la question de grammaire n'a pas été choisie au hasard par le jury puisqu'elle engage, elle aussi, la compréhension du texte et de ses enjeux. Cette question peut ainsi soit être intégrée à l'analyse du texte à un moment donné (mais dans ce cas il conviendra au candidat de le préciser), soit se situer à l'issue de l'analyse du texte et en reprendre un aspect essentiel. On évitera toutefois de la placer avant l'explication du texte à moins que, de la réponse à cette question, découle naturellement la présentation de l'extrait dans son ensemble et la problématique ou projet de lecture que l'on souhaite traiter.

Pour traiter au mieux cette question de grammaire, les connaissances grammaticales des candidats, parfois étonnamment lointaines dans le cadre d'un concours interne, doivent donc être sérieusement rafraîchies. Pour ce faire, le jury ne peut que conseiller aux candidats de reprendre des ouvrages de grammaire¹ et surtout de se familiariser avec la terminologie officielle en vigueur pour l'enseignement du français. Cette terminologie grammaticale, fruit

¹ Par exemple, la très abordable *Grammaire du Français* de Delphine Denis et Anne Sancier-Château, (« le Livre de poche »).

du travail du groupe « Lettres » de l'IGEN, est consultable au moins sur le site officiel suivant : <http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/docadmin/grammaire.pdf>.

L'entretien

L'explication de texte, comme la question de grammaire et l'exploitation pédagogique, fait l'objet d'une reprise lors de l'entretien avec le jury. Il s'agit d'un moment où le candidat va être amené à revoir ou à approfondir ses analyses ou son interprétation du texte et non d'un interrogatoire dont le but serait de le piéger. Il ne faut pas, en ce sens, que les candidats semblent « abandonner » au moment de l'entretien comme cela a pu être le cas cette année. Au contraire, une capacité de distance par rapport à sa propre production, une véritable aptitude au dialogue et une vraie réactivité par rapport aux questions sont attendues.

Cet entretien a encore pour but de vérifier la culture littéraire et générale des candidats. Or, s'il est bien normal de ne pas nécessairement connaître toutes les œuvres qui pourraient être proposées, le jury s'étonne de l'ignorance des textes patrimoniaux manifestée par certains candidats. Il rappelle que la réussite à un concours bivalent allemand/lettres ne peut s'envisager sans une solide culture littéraire qui s'acquiert par une fréquentation assidue des œuvres actuelles et classiques. Enfin, les candidats ne doivent pas s'étonner que le jury élargisse son questionnement à la littérature étrangère (en particulier allemande) mais aussi à d'autres formes d'expressions artistiques (cinéma, peinture, sculpture, architecture ...).